

DANSE

Hiver 2012

La danse africaine est un excellent moyen d'expression qui permet à la fois d'apprendre à maîtriser son corps dans l'espace, sa gestuelle, tout en relâchant ses tensions. Elle favorise l'enracinement du corps dans la terre et apprend à ressentir l'énergie du groupe, à travailler la mémoire des gestes, des pas et des chorégraphies, à comprendre la musique et à ressentir ses vibrations. Dans ce cours, l'intensité du travail cardio-vasculaire est assez soutenue

ACTIVITÉ	CODE LUDIK	GR	NIVEAU	HORAIRE	LOCAL	DÉBUT-FIN / DURÉE	COÛT (\$) Taxes incluses			REMARQUES
							EM	M	NM	
Danse africaine	02 180 50	01	Débutant	Ma 11h45 à 13h	0349	17 janv.-27 mars / 10 séances	82	101	164	5

5. Séances annulées durant la semaine de lecture (du 4 au 9 mars).

Responsables : France Le Bel et Christiane Guay, christiane.guay@sas.ulaval.ca

Inscription : 418 656-PEPS (7377)

EM: Étudiant membre. Tous les étudiants inscrits à 12 crédits de cours à l'UL sont automatiquement membres du PEPS.
M: Membre du PEPS
NM: Non-membre du PEPS

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le www.peps.ulaval.ca

Prolongez les heures gratuites de stationnement en vous procurant une vignette. Informez-vous au comptoir d'accueil ou au www.peps.ulaval.ca pour en savoir plus.

REMBOURSEMENT

Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :

- 1) un problème de santé validé avec un billet médical;
- 2) un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

Note : Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.

AVIS

Changement de groupe

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

REPRISES

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.